

couvrent les rameaux ; ces bourgeons sortent des aréoles ou petits faisceaux de laine et d'épines qui garnissent le fruit, mais seulement de ceux placés tout autour du sommet. Après être restés quelque temps stationnaires, ces jeunes pousses s'allongent et prennent l'apparence des longs rameaux de la plante ; elles fleurissent l'année suivante et leurs fruits offrent de nouveau la même particularité.

Je n'ai pas la prétention, et mes connaissances en physiologie végétale ne me permettent pas d'expliquer ce fait ; j'ai voulu seulement, dans le cas où il n'aurait pas encore été observé, le signaler à l'attention des botanistes, heureux d'apporter ainsi ma petite pierre au grand édifice de la science.

M. Guillard dit qu'il a constaté un phénomène analogue chez un *Pereskia*. Il est d'avis que les faisceaux d'épines observés par M. Doumet au sommet du fruit, représentent les sépales.

M. Chatin demande à M. Doumet si son observation a été faite sur des fruits mûrs.

M. Doumet répond affirmativement, et M. Chatin fait remarquer que cette circonstance rend le phénomène fort intéressant, car, si les superfétations sont fréquentes lors de la floraison, elles sont rares sur les fruits parvenus à maturité et ne participant plus à la vie du végétal.

M. Payer fait à la Société la communication suivante :

DES AFFINITÉS DE LA FAMILLE DES SAUVAGÉSIÉES, par M. PAYER.

Tous les botanistes ont placé jusqu'à présent les Sauvagésiées à côté des Frankéniacées et des Violariées. L'étude de leurs jeunes boutons et de la position respective des parties par rapport à la bractée-mère m'a conduit à un résultat tout à fait différent, en ce qu'elle m'a montré entre ces plantes et les Passiflores les liens les plus intimes.

Dans toutes les Frankéniacées, les Violariées, etc., à trois placentas pariétaux, l'un de ces placentas est postérieur et superposé au sépale. Dans les Sauvagésiées, deux placentas sont postérieurs et superposés aux deux pétales postérieurs comme dans les Passiflores ; en outre, dans les Sauvagésiées comme dans les Passiflores, il y a un disque qui prend la forme d'une seconde corolle. Objectera-t-on que, dans les Passiflores, les pétales sont périgynes et les étamines sont insérées sur un pied très long qui porte l'ovaire ? Mais, outre que la périgynie des pétales n'est, à mon avis, qu'un caractère secondaire, puisque c'est un caractère qui ne dépend que d'une différence d'âge, je dirai que, dans les *Deidamia* de Du Petit-Thouars, que tout le monde place cependant dans les Passiflorées, les pétales ne sont pas plus



périgynes que dans les *Sauvagesia* et que l'ovaire n'est pas non plus porté sur un pied.

Les Sauvagésiées doivent donc être éloignées des Violariées et des Frankéniacées, pour être rapprochées des Passiflores.

M. Chatin partage l'opinion de M. Payer sur l'importance de l'étude de la position des placentas. Cette position est d'ordinaire facile à constater. De Candolle avait donné à cet égard une règle, vraie seulement pour les Dicotylédones, mais dont il avait fait une loi générale. Il admettait que les carpelles sont toujours opposés aux pétales. M. Chatin cite les *Limnanthées* et les *Coriariées* comme faisant exception à cette loi, d'ailleurs tout à fait inexacte pour les Monocotylédones.

M. Eug. Fournier fait remarquer (à l'occasion de la distinction posée par M. Payer entre les stigmates carpellaires et placentaires) :

Que ces deux sortes de stigmates se présentent quelquefois sur un même ovaire. Dans les Crucifères, chacun des deux stigmates est la terminaison d'une des nervures placentaires. Or De Candolle, dans son mémoire sur les Crucifères (1), a signalé le *Notoceras canariense* R. Br. comme portant au sommet de l'ovaire trois pointes, une centrale formée par les deux stigmates rapprochés, et deux latérales qui sont des protubérances des valves. Celles-ci représentent des stigmates carpellaires. Dans le *Notoceras quadricorne* DC., les deux stigmates étant séparés, il y a quatre protubérances au sommet de l'ovaire (2).

M. le Président fait à la Société la communication suivante, au nom de la Commission du Bulletin :

La Commission du Bulletin croit devoir rappeler à MM. les auteurs des notes lues et des communications faites en séance, que l'art. 56 du règlement leur prescrit de faire parvenir leurs manuscrits *dans la huitaine* au secrétariat de la Société. La Commission peut, à la rigueur, tolérer la prorogation de ce délai à quinze jours, mais elle invite instamment MM. les auteurs à ne jamais dépasser pour l'envoi de leurs manuscrits la séance qui suit immédiatement celle dans laquelle leurs communications ont été faites. La régularité de la publication, autant que l'exactitude du compte rendu des séances, dépend de la prompte remise des manuscrits, dont la

(1) *Mém. du Mus.*, t. VII, p. 192.

(2) Delessert,  *Ic. sel.*, II, t. 16.



nécessité a d'ailleurs déjà été signalée par une précédente communication faite au nom de la Commission dans la séance du 8 février 1856 (1).

M. Cosson annonce la publication des huit premières centuries de l'*Herbarium græcum normale* de M. de Heldreich, et il fait un grand éloge de cette collection, qui ne le cède à aucune autre du même genre, tant pour le nombre et la bonne préparation des échantillons, que pour le soin avec lequel les étiquettes ont été rédigées (2).

M. Gay ajoute que cette collection doit servir de base à l'ouvrage que l'auteur, directeur du Jardin botanique d'Athènes, se propose de publier, sous le titre de *Flora græca*, avec le concours de M. Sartori, professeur de botanique dans la même ville. Ces deux savants manquent malheureusement, à Athènes, de tout ce qui pourrait soutenir financièrement leur entreprise. Il serait à désirer qu'une souscription, ouverte dans les principales capitales de l'Europe, leur assurât les moyens de couvrir au moins les frais d'impression.

M. Weddell donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

NOTE SUR L'EMPLOI DU SULFURE DE CARBONE POUR LA CONSERVATION DES HERBIERS,  
par **M. R. LENORMAND.**

(Vire, février 1858.)

Dans une visite que me fit, vers la fin de l'automne de 1857, mon ami M. Louis Doyère (3), il désira voir si je possédais un *Arum* qu'il avait rencontré dans les environs d'Alger, sans avoir eu le temps de l'étudier. En parcourant le volume de mon herbier où se trouve la famille des Aroïdes, nous eûmes trop souvent l'occasion de remarquer les ravages qu'exerçaient les insectes, principalement dans les racines tuberculeuses de ces plantes. L'idée vint aussitôt à M. Doyère de m'en débarrasser au moyen du sulfure de carbone, dont il a fait un si merveilleux emploi pour la conservation

(1) Voy. le Bulletin, t. III, p. 91.

(2) Le prix est de 25 francs la centurie pour la collection complète, et de 30 francs pour une centurie d'espèces de choix. On peut s'adresser à M. Kralik, rue du Grand-Chantier, 12, à Paris. Voy. l'annonce déjà insérée dans le Bulletin, t. IV, p. 687.

(3) Ex-professeur à l'Institut agronomique de Versailles, professeur d'histoire naturelle appliquée à l'École centrale des arts et manufactures, chargé du cours pour les sciences physiques au lycée impérial Bonaparte.